



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 5 novembre 2020

Présents : Rachel MAGNIN - Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER - Denis PELLISSIER - Christophe TORREGROSSA - Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET - Nelly GUILLET - Magalie ANTRESSANGLE

Excusés : Johanna TESTON

Secrétaire de séance : Delphine FAUCHEUX

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu et du PV de la séance précédente
- Désignation du représentant à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)
- Adhésion SDED pour Marché achat groupé d'énergie (consécutif fin des tarifs règlementés)
- Logements Communaux : décision attribution des logements libérés
- Organisation cérémonie du 11 Novembre
- Commission Personnel : planning à organiser
- Désignations des membres aux commissions intercommunales
- Gélinotte : loyer fixé à la SAS Javo pour 2021
- Anciens baraquements : compte rendu réunion Epora
- Dénéigement : Reconduction Convention particuliers- Reconduction convention Agriculteur- Proposition pour secteur Château-Souillet
- Projet Espace Vassivain :
- Lancement du marché de Consultation pour mission études Aménagement des espaces publics
- Candidature à l'appel à projets « centre villes et villages » du Conseil Départemental de la Drôme
- Urbanisme : Convention CAUE pour accompagnement révision PLU
- Finances : Décision modificative budget principal
- Informations et courriers divers
- Tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

Désignation d'un secrétaire de séance : Delphine Fauchoux

1. Approbation du compte rendu Conseil du 8 octobre et PV de séance du 8 octobre 2020 : *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité*
2. Désignation du Représentant à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Thomas Ottenheimer informe qu'il convient de désigner un représentant communal qui siègera à la commission qui évalue les transferts de charges vers la CCRV. Il propose d'être le représentant de la commune et Denis Pellissier le suppléant : *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité*

3. Adhésion SDED pour marché groupé achat d'énergie (consécutif fin des tarifs règlementés)



En raison de la fin des tarifs règlementés, la commune n'est plus éligible aux tarifs préférentiels proposés par EDF. Le SDED propose de lancer une grande consultation à partir de janvier 2021 ; il est donc nécessaire d'adhérer à cette consultation de groupement de commande, pour pouvoir bénéficier de leurs tarifs préférentiels qu'ils vont tenter de négocier dans le cadre de ce marché. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

4. Logements communaux attribution des logements libérés

Le conseil est informé que 2 appartements communaux se sont libérés. Des annonces ont été déposées sur le site internet de la commune et sur le site du « bon coin » et diffusé à la population et aux communes du plateau. Après présentation des 4 dossiers de candidature déposés (2 par logement) il est proposé d'attribuer le logement de la Mairie à Mme Romane Perrin et celui de la Maison Jourdan à Mr et Mme Maryse Callet. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

5. Cérémonie du 11 novembre

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie se fera à discrétion en présence exclusivement des élus. Il est par ailleurs proposé cette année de racheter des coupes de chrysanthèmes à l'épicerie Rey (invenu de la Toussaint) en remplacement de la traditionnelle gerbe. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

6. Commission du personnel

Les élus référents devront définir un calendrier de rencontre avec les agents de la commune dans le cadre de l'entretien annuel. Ces entretiens devront avoir lieu courant décembre.

7. Désignation des élus aux commissions intercommunales

La CCRV a communiqué la liste des commissions ouvertes aux élus municipaux. Il est proposé aux élus qui le souhaitent de s'inscrire directement sur le lien transmis par mail. Les réunions des commissions devaient débutées en Novembre mais sont reportées à Janvier du fait des contraintes liées au confinement.

8. Gélinothe : Loyer SAS JAVO 2021

Thomas Ottenheimer informe avoir rencontré avec Denis Pellissier la SAS JAVO, exploitant de la Gélinothe. La SAS JAVO souhaitait informer de ses difficultés économiques liées à la crise sanitaire et solliciter un appui de la commune concernant le loyer. Pour mémoire, le loyer de SAS Javo avait été fixé à 1 000 Euros HT/mois pour 2021 puis 2 000 Euros HT/mois à partir de 2022 et ce jusqu'à l'acquisition du bâtiment par la SAS Javo sous trois ans. La SAS Javo demande que le loyer de 1 000 Euros HT soit reconduit pour 2021. Elle a réitéré durant l'entretien son intention de mener à bien son projet et d'acquérir le bien.

Compte tenu de la crise sanitaire et de ses conséquences sur l'activité des centres de vacances et compte tenu par ailleurs des efforts demandés aux collectivités en leur qualité de bailleurs de structures fermées administrativement, il est proposé au conseil de répondre favorablement à la demande de la SAS Javo. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

Cet accord sera confirmé par avenant au bail commercial.

9. Anciens baraquements

Thomas Ottenheimer fait un point d'avancement des différentes procédures en cours et des travaux menés par EPORA sur le site.



10. Déneigement

Lors du dernier conseil d'octobre, le marché de déneigement pour le secteur Château-Rochebonne-Souillet -La Mûre a été déclaré infructueux en raison de l'absence de candidatures.

Après divers contacts et entretiens avec les différents partenaires (services des routes, autres communes, agriculteurs) il est proposé de lancer un nouveau marché aux seuls secteurs Rochebonne-Souillet-Ferme du Pré. Les autres secteurs (route du château – route de la Mûre) seront repris par la commune. Ce marché est proposé pour une durée de 1 an afin de pouvoir faire un point de fonctionnement en fin de saison hivernale. Il est également proposé de renouveler la convention avec Mr Marcel Jallifier, qui dispose d'une lame de déneigement communale et intervient de façon ponctuelle pour seconder les services communaux. ***Soumis au vote, le lancement de ce nouveau marché et le renouvellement de la convention avec Mr Jallifier sont validés à l'unanimité.***

Les résultats de la consultation de ce nouveau marché seront connus d'ici fin Novembre. La note annuelle d'organisation du déneigement sera adressée à la population par voie postale début décembre.

11. Projet « Espace Vassivain : 328 habitants pour un village rêvé »

Suite aux décisions prises lors du précédent conseil municipal, le CAUE a rédigé le cahier des charges en vue de sélectionner le bureau d'étude qui sera chargé d'affiner puis d'accompagner les projets de requalification urbaine. Il est donc proposé au conseil municipal de valider le lancement de la consultation. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

Le cahier des charges est consultable sur le site internet de la commune. La procédure de consultation s'étalera sur 3 mois et les travaux du bureau d'étude devraient débuter en Mars pour être finalisés en Juin.

Par ailleurs, il est proposé que la commune délibère pour candidater à l'appel à projet lancé par le département de la Drome dans le but de redynamiser les centres bourgs. Notre étude pourrait être éligible à un financement supplémentaire si la candidature de la commune était retenue. ***Cette proposition de candidature est approuvée à l'unanimité***

12. Urbanisme

La commune a décidé de lancer la révision de son PLU. Au vu de la complexité de ces démarches et de l'importance d'être bien accompagné dans ce processus, il est proposé de solliciter l'appui du CAUE pour la rédaction du cahier des charges en vue du recrutement du cabinet d'étude qui accompagnera la collectivité. Un projet de convention avec le CAUE est soumis aux élus pour un montant de 3 768€ pour une mission de 12 jours. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

13. Finances

Thomas Ottenheimer présente une décision modificative du budget pour entériner l'acquisition des nouvelles illuminations de Noël. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

14. Informations diverses et courriers divers

- Projet vente terrain lotissement les prés du Moulin : les élus qui le souhaitent iront se rendre sur place pour affiner ce projet en vue de décider de sa mise en vente lors du conseil de Décembre
- Rythmes scolaires rentrée 2021 : il est proposé de caler une réunion avec le conseil d'école pour évoquer l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2021. En effet, l'organisation en place venant à



expiration, les services de l'inspection académique demande à la collectivité et au conseil d'école de statuer sur les horaires à proposer pour la rentrée 2021.

- Téléthon 2020 : Thomas Ottenheimer informe avoir reçu une demande de Vassieux Récréation (Mme Fabre) qui organise le Téléthon sur la commune et le canton et qui sollicite comme chaque année une subvention. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 200 Euros malgré l'absence de festivités du fait de la crise sanitaire. Il sera toutefois demandé à Vassieux Récréation d'organiser dans les meilleurs délais son Assemblée Générale pour présenter ses comptes et préciser son organisation.
- Courrier de Mr Richard Gamonet qui demande le transfert d'un bail communal à son épouse Nicole . Cette demande est accordée comme cela se fait systématiquement en pareil cas
- Thomas Ottenheimer présente un point d'avancement des discussions avec Veolia dans le cadre des discussions en vue de la prorogation du contrat. De petites avancées ont été obtenus (le rachat des compteurs d'eau a été revu à la baisse de 7 500 Euros à 4 500 Euros). Les discussions seront finalisées avant le conseil municipal de décembre.

Tour de table :

Denis Pellissier informe de la vidange programmée de la STEP et d'un projet de convention pour les routes forestières qui sera soumis aux communes de Die et de Marignac. Il propose également de planter quelques arbres dans l'espace vert du lotissement situé face au dernier parking (haut du lotissement).

Rachel Magnin demande qu'un temps lui soit accordé lors du prochain conseil pour évoquer le compost

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La secrétaire de séance, Delphine FAUCHEUX

